



EN ACTION

Vol 35 | No 9 | Novembre 2022

Conseil national extraordinaire négociation
des 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



ÇA Y EST, NOTRE PROJET DE NÉGOCIATION EST ADOPTÉ!

Les déléguées de la FIQ et de la FIQP ont adopté le projet de négociation des 76 000 membres qu'elles représentent le 2 novembre dernier. Ce projet contient plusieurs demandes issues de la consultation électronique et des assemblées générales locales. Elles ont été discutées, débattues, puis votées par vos représentantes syndicales.



C'est un projet rassembleur pour toutes les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et les perfusionnistes cliniques. La FIQ ira le défendre à la table de négociation, appuyée par ses militantes et ses membres. La convention collective nationale actuelle prend fin le 31 mars 2023.

Ainsi, au cours des prochains mois, nous serons mobilisées pour nous faire entendre. Nous revendiquerons une amélioration substantielle de nos conditions de travail pour conserver un réseau public de santé au sein duquel les professionnelles en soins travaillent en santé et en nombre suffisant.

C'est au gouvernement à nous démontrer sa réelle volonté d'être un employeur de choix, comme le dit publiquement le ministre de la Santé, Christian Dubé. De notre côté, nous sommes unies, déterminées, mobilisées pour notre négo!

Voici quelques-unes de nos demandes :

Rémunération

- Une mise à niveau salariale pour compenser l'inflation des derniers mois
- Une protection du pouvoir d'achat par un mécanisme annuel d'ajustement du salaire
- Une hausse salariale de 4 % au 1^{er} avril 2023, au 1^{er} avril 2024 et au 1^{er} avril 2025
- Des bonifications salariales pour compenser le travail effectué la fin de semaine, lors d'un congé férié et en temps supplémentaire

Conciliation vie personnelle-travail

- L'affichage des horaires au moins deux semaines à l'avance et couvrant une période minimale de trois mois
- La possibilité de moduler un poste à temps complet, par exemple quatre jours par semaine
- L'accélération de l'accumulation de journées de vacances additionnelles
- L'octroi de 10 jours de congé rémunérés aux victimes de violence conjugale
- L'ajout d'un congé férié pour la

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre)

Charge de travail

- Un engagement sur l'adoption d'une loi sur les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s
- L'élimination du recours au personnel des agences privées
- L'implantation de mesures pour favoriser le retour des professionnelles en soins dans le réseau public
- L'élimination du recours au temps supplémentaire obligatoire

N'hésitez pas à contacter votre équipe syndicale locale pour discuter de la négociation, poser vos questions et participer aux activités de mobilisation. ■

Pour consulter le projet de négociation et suivre la négo : fiqsante.qc.ca/nego

POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard
Québec (Qc) G2K 0J1



1. Mélissa Carrier, Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue
2. Chantal Boucher, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec
3. Nathalie Cyr, Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 35, n° 9, novembre 2022 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires |

Montage graphique : Coopérative Belvédère communication | Photo couvert (bandeau) : Geneviève Roberge, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Ouest | Photographies : Jessy Brown | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fiqsante.qc.ca |

ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



« Le gouvernement a l'occasion de reconnaître concrètement le travail des professionnelles en soins à sa juste valeur. »

VERS DES CONDITIONS DE TRAVAIL À LA HAUTEUR DE VOS SACRIFICES

La ronde de négociations pour le renouvellement de la convention collective a officiellement commencé. C'est simple, pour nous, le futur contrat de travail est l'une des pièces maîtresses pour sortir le réseau de la santé et des services sociaux de la crise actuelle, crise qui perdure depuis bien avant la pandémie. La COVID-19 aura permis de mettre en évidence les lacunes d'un système de santé brisé depuis trop longtemps.

Au cours des derniers mois, j'ai eu l'occasion d'aller à la rencontre de plusieurs d'entre vous, aux quatre coins du Québec. Vos messages sont clairs. Vos attentes pour une meilleure rémunération, une conciliation vie personnelle-travail digne de ce nom et une charge de travail réaliste sont à la hauteur des sacrifices que vous avez faits et continuez de faire jour après jour.

Nos demandes au gouvernement sont à l'image de vos préoccupations. Ce sont des demandes légitimes, mais aussi structurantes pour le réseau de la santé et pour toutes les professionnelles en soins qui y œuvrent. Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à les consulter, à en parler autour de vous et à convaincre vos proches du bien-fondé de nos revendications.

LE MINISTRE DUBÉ, UN ALLIÉ?

J'écoutais le ministre de la Santé, Christian Dubé, lors d'une entrevue qu'il a accordée dernièrement. Il disait vouloir redonner une qualité de vie aux professionnelles en soins et affirmait avoir carte blanche du premier ministre pour régler les enjeux du réseau, dont celui des ressources humaines. Nous l'invitons donc à adhérer à nos demandes, celles des vraies spécialistes du terrain : les 76 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques de la FIQ et de la FIQP.

Nous invitons aussi le ministre Dubé à sensibiliser la présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, aux besoins et aux attentes de celles qui sont encore debout devant un réseau qui s'écroule.

Dans les prochaines semaines, nous recevons les offres patronales du gouvernement. C'est à ce moment que nous pourrions juger si les actions suivront réellement les belles paroles. Parce que les mercis, c'est sympathique, mais on n'y croit plus. Là, le gouvernement a l'occasion de reconnaître concrètement le travail des professionnelles en soins à sa juste valeur.

Cette négociation est celle qui doit redonner de l'espoir. Celle qui va vous permettre de rester et permettre à vos collègues de revenir dans le réseau public. Celle qui va permettre, nous l'espérons, d'enfin rentrer à la maison après un quart de travail normal avec le sentiment du devoir accompli. C'est aussi pour les patient-e-s et la population du Québec que l'on doit sortir le réseau de la santé et des services sociaux de la crise. Et pour y arriver, le gouvernement doit démontrer son sérieux! ■



7 NOVEMBRE : DÉPÔT DES DEMANDES AU CONSEIL DU TRÉSOR ET AUX PDG DES ÉTABLISSEMENTS

Le 7 novembre dernier, le Comité de négociation a déposé les demandes de la FIQ au Conseil du trésor, à Québec. La phase active de la négociation pour le renouvellement de la convention collective nationale a maintenant débuté!

Lors de cette journée, la présidente de la FIQ, Julie Bouchard, a insisté sur la nécessaire collaboration du gouvernement pour valoriser le travail et l'expertise des professionnelles en soins. Il a la responsabilité d'assurer à ses salariées une qualité de vie au travail et à l'extérieur du travail.

Les syndicats affiliés ont aussi déposé les demandes aux PDG de chaque établissement. Les employeurs ont également une responsabilité envers les professionnelles en soins. Agissant en tant que lien entre le ministère de la Santé et la réalité terrain des professionnelles en soins, les PDG ont été invités à porter les demandes de la FIQ auprès du ministère de la Santé. Tout le monde y gagnera, notamment les patient-e-s qui ont droit à des soins sécuritaires et de qualité.

La partie patronale déposera ses demandes d'ici le début de l'année 2023.